



AVIS AU PUBLIC

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA PROCEDURE DE DECLARATION DE PROJET PORTANT SUR L'INTERET GENERAL DE LA CONSTRUCTION D'UN PROGRAMME D'HABITAT MIXTE ET SUR LA MISE EN COMPATIBILITE N°1 DU POS

Par arrêté n° 2011-12-110 du 12 décembre 2011, le maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur la déclaration de projet portant sur l'intérêt général de la construction d'un programme d'habitat mixte dans le secteur du Vallat de Saint Jean et sur la mise en compatibilité du plan d'occupation des sols.

A cet effet, monsieur Gérard BIDAULT a été désigné par le Vice-président du tribunal administratif de Nîmes comme commissaire-enquêteur.

Le public et toutes les personnes concernées par ce projet communal en faveur du logement pourront prendre connaissance du dossier et formuler ses observations à la mairie, du **mardi 3 janvier au lundi 6 février 2012**, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit le lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30, le mardi de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 15 H 30, les samedis des semaines paires de 9 H 40 à 11 H 30.

Le commissaire enquêteur recevra le public à l'Oustau, 109 boulevard de la Libération à Saint Saturnin les Avignon,

- le mardi 3 janvier 2012 de 14 H à 17 H,
- le mercredi 18 janvier 2012 de 14 H à 17 H,
- le mardi 31 janvier 2012 de 14 H à 17 H,
- le lundi 6 février 2012 de 9 H à 12 H.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification pourront :

- soit être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie,
- soit être adressées par écrit au commissaire-enquêteur en mairie.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie.